

Montréal, le 7 novembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Louis-Charles Bélanger
Cain Lamarre Casgrain Wells
75, avenue Québec, bureau 201
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A2

M^e Raphaël Lescop
LeChasseur avocats Ltée
393, rue St-Jacques, bureau 258
Montréal (Québec) H2Y 1N9

**Objet : Demande de fixation des conditions d'installation du réseau de
 distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-
 Noranda
 Dossier de la Régie : R-3895-2014**

Chers confrères,

La Régie a pris connaissance de la correspondance transmise ces derniers jours et requérant la remise de l'audience prévue pour les 12, 13 et 14 novembre 2014 dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués et du consentement de toutes les parties, la Régie accorde la remise demandée et annule donc les journées d'audience qui avaient été réservées.

Elle s'attend toutefois à ce que les parties la tiennent informée des développements, en temps opportun.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml